

MASTER 1 URBANISME ET AMENAGEMENT

• MASTER 1 URBANISME ET AMENAGEMENT

Le master Urbanisme et Aménagement forme des praticien.nes et des chercheur.euses dans le domaine de l'urbanisme, l'aménagement et de la gestion de la ville et des territoires. L'urgence des enjeux environnementaux et énergétiques

Présentation

Le master Urbanisme et Aménagement forme des praticien.nes et des chercheur.euses dans le domaine de l'urbanisme, l'aménagement et de la gestion de la ville et des territoires. L'urgence des enjeux environnementaux et énergétiques ainsi que l'ampleur des mutations sociales, économiques et politiques posent de nombreux défis pour nos villes. Formés au croisement de savoirs multiples liant action et « mise en projet » des connaissances, les urbanistes et aménageur.euses cherchent à répondre à ces enjeux. Ils doivent à cette fin conjuguer connaissances et savoir-faire issues des sciences du territoire (géographie, histoire, économie, ...) et des sciences de l'action (science politique, sociologie de l'action, droit, ...).

L'urbanisme et l'aménagement se caractérisent par un lien étroit entre la formation, les milieux professionnels de l'intervention territoriale et la recherche académique relevant des études urbaines et territoriales. Le master Urbanisme et Aménagement propose une formation qui associe les pratiques professionnelles et les savoirs scientifiques. Cela se traduit par une attention constante à la mise en situation professionnelle des étudiant.tes, à travers des stages, ateliers, commandes professionnelles, apprentissage. Ainsi, le master forme des praticien.nes réflexif.ives et des chercheur.euses à la hauteur des défis que pose le devenir de nos villes et territoires.

Le master Urbanisme et Aménagement est reconnu par la convention nationale de l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU) et l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (OPQU), ce qui permet notamment aux diplômé.es d'être inscrit.tes sur la liste d'aptitude à la qualification d'urbaniste.

spécificités

Une mise en situation professionnelle d'une durée de quatre mois est prévu en deuxième semestre du master 1 Urbanisme et Aménagement sous forme d'un atelier professionnel

Infos clés et site web

Lieu de la formation

Institut d'Urbanisme de Lyon
(Centre Berthelot) - Campus
Berges Du Rhône - Ecole
Nationale des Travaux Publics de
l'Etat (Vaulx -en-Velin)

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC+2
- BAC+3

Public ciblé

Avoir complété des formations de niveau de licence universitaire (bac +3) dispensant des cours dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement, des politiques urbaines et/ou des études urbaines

Discipline(s)

- Géographie Urbanisme
Aménagement
Environnement Tourisme

Responsable(s) de la formation

[Elise ROCHE](#)

contact secrétariat

secretariat-iul@univ-lyon2.fr
Tél : 04 69 84 40 11



Candidature

Modalités de candidature

Le dépôt des dossiers de candidatures se fait en ligne, exclusivement via la plateforme [Mon Master](#) (procédure dématérialisée).

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

- Mobiliser et produire des connaissances dans les domaines liés à l'aménagement et à la gestion des villes et des territoires, et les rendre disponible au grand public et/ou dans le cadre de processus de décision ;
- Problématiser et concevoir des interventions spatiales dans une perspective d'action collective ;
- Développer une activité professionnelle pérenne et assumer la responsabilité sociale de l'urbaniste.

Connaissances à acquérir

- Connaître dans une perspective pluridisciplinaire les dynamiques territoriales dans les domaines de l'environnement, de l'économie, du droit, de l'histoire et de la société, et de leurs interactions ;
- Identifier et problématiser les enjeux territoriaux, raisonner en termes de concepts et articuler ceux-ci avec des démarches opérationnelles et d'action collective ;
- Connaître les instruments et les démarches de l'aménagement et de l'urbanisme, leur fonctionnement et leurs finalités dans des contextes territoriaux (politiques, institutionnels et juridiques) différenciés et en mutation ;
- Connaître les jeux d'acteurs.rices dans la conception et la mise en œuvre des interventions ;
- Connaître les métiers et les pratiques professionnelles qui contribuent à l'urbanisme et à l'aménagement ;
- Connaître les conditions de réalisation et de faisabilité des projets d'urbanisme et d'aménagement ;
- Connaître les valeurs de l'urbanisme : intérêt général, responsabilité environnementale, prise en considération des besoins des habitants, etc.

Coût de la formation

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'inscription nationaux, plus la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Plus d'informations sur cette [page](#).